

COMPTE RENDU CTL EMPLOIS DU 19 JANVIER 2021

L'ordre du jour de cette réunion du 19 janvier 2021 (deuxième convocation suite à boycott du CTL du 07 janvier 2021) avait pour ordre du jour les points suivants :

- suppressions et transferts d'emplois
- adoption des Ponts Naturels 2021(au nombre de 2)
- la démétropolisation
- questions diverses

1) Le point principal et traditionnellement situé en début d'année résidait en l'examen des nouvelles suppressions d'emplois issues du PLF 2021.

Pour mémoire le nombre de suppressions pour le Gard s'élève à 18.

Les suppressions cette année se ventilent comme suit:

- 8 C

- 1 EDR
- 1 SPFE
- 1 CDIF
- 1 SIE NÎMES OUEST
- 1 SIP NÎMES OUEST REL PUBLIQUES
- 1 SIP BAGNOLS SUR CEZE
- 1 TRÉSORERIE PONT SAINT ESPRIT
- 1 TRÉSORERIE DE VILLENEUVE LES AVIGNON

- 8 B

- 1 PCR
- 1 PAIERIE DÉPARTEMENTALE
- 1 SIE ALES
- 1 SIE BAGNOLS
- 1 SIP NÎMES OUEST
- 1 SIP NÎMES SUD
- 1 SIP NÎMES EST
- 1 TRÉSORERIE DE BEUCAIRE

-1 A au PCE NÎMES

-1 A+ en DIRECTION

L'évolution départementale des emplois au titre du PLF 2021 se décline ainsi pour le GARD, à :

- - 2 emplois pour les reprises d'emplois fléchés et mesures de périmètres.

La « reprise d'emplois fléchés est liée à la modernisation des process et à l'évolution du périmètre des missions de la DGFIP ».

- -15,2 emplois pour la contribution proportionnelle décidée unilatéralement par la DG pour le département

La « contribution proportionnelle conduit à répartir sur les directions territoriales le solde des suppressions du réseau, net de gains de productivité fléchés en amont »

- - 4 emplois pour le correctif charge et enjeux

Le correctif charge et enjeux a pour objectif de prendre en compte la dimension « charge de travail » dans la détermination du volume d'emplois alloué aux départements.

- + 3,1 emplois pour le correctif environnemental

Au-delà de la charge de travail et des enjeux identifiés dans le correctif charges et enjeux , il a pour objet de prendre en compte l'environnement dans lequel s'exercent les missions et en particulier les difficultés auxquelles sont confrontés les publics entrant en contact avec les services.

A la demande de justification de ces suppressions d'emplois, la direction locale n'a pu apporter de réponse valable.

La CGT a bien évidemment vigoureusement contesté ces critères qui ne tiennent pas compte des charges réelles des services et des exigences d'exercice des missions.

Par contre le Directeur RH nous a assuré que les suppressions proposées dans 4 trésoreries et 8 services fiscaux n'obligerait pas les agents présents dans ces services à demander leur mutation (réussites concours, départs en retraite, vacances structurelles, ruptures conventionnelles), à l'exception des trésoreries de Beaucaire et de Pont saint Esprit où les agents sont directement concernés par une demande de mutation..

Une nouvelle fois la catégorie C paye un très lourd tribut avec 8 agents catégorie C sur 18 suppressions. De même la catégorie B se trouve amputée de 8 agents.

Nous avons interrogé le Directeur sur la raison de la suppression d'un emploi de C au SIP de Nîmes-Ouest Accueil alors même que les charges augmentent (conséquences de la fermeture des trésoreries de proximité, prise de rendez-vous pour les SIE, gestion des rendez-vous physiques pour les trois SIP...).

Y aurait-il un lien avec le projet de fermeture de la caisse?

Le Directeur a refusé d'aborder le sujet et nous a assuré que lors du prochain CTL prévu en mars ce point serait abordé dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques nationales en matière d'accueil des usagers.

Bien évidemment la CGT a voté contre ces suppressions ainsi que Solidaires et FO.

Vous trouverez le détail de ces suppressions en pièce jointe.

2) Les deux ponts naturels 2021 retenus à la majorité des votes sont: vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre 2021.

3) Démétropolisation : le département du Gard et plus particulièrement l'agglomération de Nîmes ont été retenus pour « accueillir un service relocalisé de la direction générale des finances publiques ». Le Directeur a été incapable de nous donner des précisions quant aux nombres d'emplois, au lieu d'implantation, aux services concernés et à la date d'installation .

4) A la question posée sur le nombre de paiements effectués dans les bureaux de tabac, le Directeur nous a répondu qu'il n'avait pas de données récentes à nous communiquer et qu'il ne manquerait pas de nous informer ultérieurement.

Les élus CGT Finances publiques du Gard : Marie DUFRESNE, Sylvie GOUZE, Françoise EYCHENNE ;